

Procès-Verbal : conseil d'Ecole du 23/06/2022

Membres présents :

Les professeurs d'école : Messieurs CORDOBA, MUNICH et PHILIPP, Mesdames CAZORLA, CONQUET, LANDRY et SANTAMARIA

Les représentants des parents d'élèves : Messieurs BELLEDENT, BRAZA et RAYNIER

Mairies : Monsieur BANQUET (maire d'Alzonne), Madame CAHUZAC (adjointe Alzonne), Madame MARCILLAC (adjointe Saint Martin) et Madame PRETTO (adjointe Raissac)

1. Rentrée 2022

L'équipe reste stable : 9 enseignants, 3 ATSEM, 1 AESH

Membres du RASED : Monsieur NICOLAS, maître E et Madame AGUZOU, psychologue scolaire et absence de maître G.

Les membres du RASED n'ont pu être présents ce soir mais souhaitent adresser le message suivant :

« Le RASED est rattaché à l'école de Pennautier et intervient sur un secteur de 15 écoles.

Cette année il est intervenu sur l'école auprès de 31 enfants. Selon les situations, les réponses apportées ont pu se faire sous différentes formes : évaluation, bilan psy, observation, co-intervention en classe, entretien enseignant, prises en charges en groupe d'aide, entretien enfant, rencontre famille, participation aux équipes éducatives et équipes de suivi et de scolarisation.

Le RASED remercie l'école et la municipalité de leur permettre d'accéder à leurs locaux pour pouvoir exercer leur mission.

Les nouveaux parents de maternelle seront accueillis par la directrice et les enseignantes le jeudi 30 juin à 18h.

Effectifs prévisionnels : 177 (+ 4 par rapport à la rentrée 2021)

Répartition par cycle :

Cycle 1 : 60 / cycle 2 : 73 / cycle 3 : 44

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
17	15	28	19	24	30	22	22

Les répartitions par classe ne sont pas encore décidées.

Comme dit au conseil d'école n°2, l'école organise un partenariat avec rentréediscount.com pour les listes de fournitures. Les parents recevront les listes et le lien sur [klassly](http://klassly.com) avant les grandes vacances.

2. Sécurité et hygiène

Sécurité : Les deux derniers exercices « évacuation incendie » et PPMS seront réalisés la semaine prochaine.

Santé : La visite médicale des CM2 programmée au mois de mai a été annulée.

3. Actions pédagogiques et vie de l'école

• Cours de français

Depuis le 9 mai, des enfants ukrainiens sont accueillis à l'école le mardi et le vendredi après-midi pour des cours de français avec une enseignante spécialisée, Madame LE TELLIER.

• Parcours artistique

- L'école a accueilli l'auteur et illustrateur de littérature de jeunesse Alain CHICHE. Il a présenté ses livres et échangé avec les enfants.

Un projet de création (écriture et illustration) a été mené avec les classes de CE1 et CM2.

Alain CHICHE sera présent à la fête de l'école et les parents pourront apprécier les productions des enfants et discuter avec l'auteur.

- Les CE1 ont participé au projet en arts plastiques avec l'artiste Aurore BIZE. Les productions ont pu être appréciées lors du salon Arts divers au mois de mai dernier.
- A ce propos, tous les enfants de l'école se sont rendus à l'exposition.
- La classe de CE2 a participé au projet « fabrique à son » en lien avec l'occitan avec l'association 11'bouge. Le projet a permis la fabrication d'instruments à vent, l'apprentissage de danses traditionnelles et la découverte de la boudègue.
- Spectacles Arc-en-ciel : les GS-CP et les CP se sont rendus à Ventenac pour assister au spectacle « Bateau » / les PS-MS, MS-GS et GS-CP ont assisté au spectacle « Ballon bandit » à Alzonne.

▪ EPS

• Les élèves du CE1 et CE2 ont pu bénéficier des interventions de Monsieur ARNAUD pour un module d'athlétisme (lancers, saut en longueur, course) avec l'organisation d'Olympiades cette semaine regroupant les élèves du CE1 au CM2.

• Les élèves de CE1 et de CP ont terminé leur module natation (6 séances pour chaque niveau).

L'année prochaine, les intervenants de la piscine proposent deux modules de 9 séances de natation. Ainsi, les CP et CE1 pourront en bénéficier deux ans de suite. L'équipe enseignante remercie la municipalité d'Alzonne pour le financement du transport.

▪ Sciences

Dans le cadre du projet Atlas de la biodiversité présenté au conseil précédent, les CM1 et CM2 ont bénéficié de trois interventions. L'une sur les caractéristiques et observations des insectes, l'autre sur le thème des chiroptères (nom vernaculaire de la chauve-souris) avec caractéristiques et pose et relevés des pièges à sons (Les élèves assisteront à la pose). La troisième portait sur l'observation du chat forestier en Montagne Noire.

Les MS-GS et GS-CP avec les intervenantes du projet sont allés au bord de la Vernassonne découvrir les plantes et les insectes du bord de rivière.

▪ Parcours citoyen

• actions du CMJ : Madame CAHUZAC nous fait part des projets des élus :

- Affiche sur les discriminations réalisées par le CMJ
- Devoir de mémoire : randonnée citoyenne à Trassanel
- Collecte de matériel scolaire pour le Congo

▪ Autres :

- Les PS- MS se sont rendus à la ferme de la Matarelle le mardi 14 juin dans le cadre de leur projet sur la ferme.
- La sortie occitane prévue le 16 juin a été annulée.
- Les GS- CP et CP se rendront à Chalabre lundi 27 juin en lien avec leur travail autour du temps qui passe.

• Coopérative scolaire

- Photo de classe.
- Organisation d'une tombola avec tirage le 24 juin lors de la fête de l'école.
- L'équipe enseignante remercie la municipalité d'Alzonne pour la subvention annuelle allouée à la coopérative scolaire s'élevant à 960 €.
- L'équipe enseignante sollicite les mairies de Raissac et Saint Martin pour une subvention annuelle destinée à l'achat et au renouvellement du matériel de motricité. Les enseignants listeront le matériel dont ils ont besoin et rempliront ensuite une demande de subvention.

4. Questions des représentants

→ Est-il possible de donner les devoirs au plus tard le vendredi, en cas d'empêchement, est-ce si grave s'il n'y a pas de devoirs pour une fois ?

Oui, c'est possible.

→ Pourquoi certaines classes n'ont-elles pas de sortie de fin d'année ?

L'équipe enseignante a déjà répondu à cette question au conseil d'école du mois de mars. La réponse reste inchangée : « Les sorties pédagogiques sont organisées en fonction des projets de classe. Nous rappelons que la sortie de fin d'année n'est pas une fin en soi ».

→ Visite d'une infirmière pour nos enfants. Quelles classes ont eu cette visite ? Quelles sont les règles concernant ces visites ? Fréquence ? Classes visitées ?

D'après les textes, un bilan de santé des enfants âgés de 3 à 4 ans est réalisé par un professionnel de santé. Les visites médicales et de dépistage obligatoires prévues à l'article L. 541-1 du code de l'éducation ont lieu au cours de la sixième année par un médecin scolaire et de la douzième année de l'enfant par un infirmier. S'il n'y a pas de visite, demander des informations au CMS. Une demande collective des parents pourrait être envisagée.

→ Pourrait-on remettre en question le principe de doubler le prix d'un repas pour une absence non justifiée auprès de la cantine ?

Non, ce système est mis en place afin d'inciter les parents à avertir la mairie. Monsieur le Maire précise que la pénalité est rarement appliquée.

→ La mairie peut-elle repeindre le panneau « interdiction de stationner » devant l'école ?

Le damier placé devant l'école doit être repeint en septembre. Comme il est interdit de stationner sur un damier, il est inutile d'y ajouter un panneau d'interdiction de stationner.

→ Suite au changement climatique serait-il possible que l'école prévoit de s'équiper en ventilateur ou clim ? L'équipe enseignante a sollicité la mairie lors du conseil d'école de juin 2021 à propos des températures dépassant les 30° dans les classes.

Madame CAHUZAC avait répondu que la mairie réfléchissait à un système de climatisation mais qui ne serait installé que dans certains endroits. Dans les faits, une climatisation portative a été installée dans le dortoir, puis des ventilateurs ont été fournis en maternelle. Il n'y aura pas d'installation de climatisation générale. En revanche, la mairie dotera les classes de climatisations portatives l'année prochaine.

Une réflexion sur un projet de végétalisation de la cour de récréation a été engagée par la municipalité.

Monsieur le Maire nous informe que la chaudière à gaz sera remplacée par un système de chauffage à bois pour toute l'école. Les travaux débuteront d'ici quelques mois.

→ Comment se fait l'évacuation par rapport aux classes situées à l'étage (incendie, terrorisme...) ?

Nous avons noté lors du conseil d'école de novembre 2020 la réponse de la mairie sur ce sujet : « Concernant le bâtiment Nord, selon la commission de sécurité, il n'y a pas d'obligation d'escalier de secours au premier étage dès lors que le nombre d'enfants est inférieur à 50 ».

La mairie a toujours le projet de destruction des caves qui pourraient aboutir à la construction de salles de classes ou salles pour l'ALAE.

→ Est-il possible faire plus attention à l'équilibre des repas à midi ? (Parfois, il n'y a que des légumes et des fruits et les enfants ont faim après l'école)

Madame CAHUZAC précise qu'une diététicienne établit les menus de la cantine et que l'équilibre des repas est respecté.

Monsieur le Maire nous informe que le prix des repas n'augmentera pas.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La présidente :

La secrétaire de séance :

